

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS**

Date convocation : 21/01/2022 L'an deux mil vingt-deux, le 27 janvier à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,

Nombre de membres en exercice : 37 **Étaient présents,**

Nombre de présents : 30 Mmes MM. ADDA Françoise, ALLEAUME Philippe à partir de 19H15, BEAUCHEF Régis, BLOUET Jean-Pierre, BOULENT Daniel, BOURREE Marie-France, BRETON Dominique, CHEVALIER Manuela, COUPEL Christian, DARGENT Michel, DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse, DUBREUIL Benoît, DUMAINE Chantal, DUREUIL Brigitte, GAIGNON Loïc, GRANDIN Philippe jusqu'à 20H20, JARRY Sylvain, LERIVRAIN Bernard, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER Gislaine, MOREAU Bernard, MOREL-GILLOT Dominique, PETITJEAN Olivier, RABLINEAU Jeannine, ROETZINGER Claudine, ROGER Joël, ROULLEAUX Éric, SERAIS Sylvie, TURCAN Philippe

Nombre de votants : 35 **Absents excusés :** Mmes MM ALLEAUME Philippe jusqu'à 19H15, BOUVIER-WITTER Françoise, GRANDIN Philippe à partir de 20H20, LERAY Christophe

**Présents par procuration :** Mmes MM. CANU Emmanuel (pouvoir à M. LEROUX Éric), DREUX-COUSIN Virginie (pouvoir à Mme CHEVALIER Manuela), EUVELINE Jacques (pouvoir à M. DARGENT Michel), HAIRIE François (pouvoir à M. TURCAN Philippe), MARTEAU Mildred (pouvoir à M. JARRY Sylvain)

**Secrétaire de séance :** M. GAIGNON Loïc

**ADMINISTRATION GENERALE**

**Aménagement du parking de la salle communale de la commune de Céaucé – Plan de financement**

La demande DETR a été refusée en 2021 faute de crédits suffisants, elle va être de nouveau déposée pour 2022.

Le montant estimatif s'élève à 135 134.65 € HT (Travaux : 121 974.65 € HT - Maîtrise d'œuvre : 13 160.00 € HT)

Plan de financement :

Aide DETR (50 % - Mesure 1.2) : 67 567.32 €

Participation CC ANDAINE-PASSAIS : 67 567.32 € (50 %)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** le plan de financement ;
- **DELEGUE** au Président l'actualisation du plan de financement en cas de modifications des aides financières attribuées par les financeurs ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter la subvention DOTATION D'EQUIPEMENT des TERRITOIRES RURAUX ;
- **AUTORISE** le Président à lancer une consultation pour un marché de travaux
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente délibération.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
 pour copie conforme,  
 Le Président,

Accusé de réception en préfecture  
 061-200068443-20220127-202216-DE  
 Date de télétransmission : 03/02/2022  
 Date de réception préfecture : 03/02/2022